



## Humiliation publique sur un enfant dans son établissement scolaire

Par **Bellule**, le **15/01/2020** à **13:14**

Bonjour,

Ma belle-fille de 11 ans a été témoin d'un fait que je trouve choquant dans son école.

Hier matin, elle est arrivée devant son école (elle est en CM2) et elle a vu un garçon de son école portant une affichette, scotchée au gros scotch, sur sa veste, dans son dos. Elle s'approche et y lit quelque chose comme : "Je ne prend pas le vernis à ongle de ma mère pour m'en mettre comme une petite fille". L'enfant pleurait, et son père était là qui l'obligeait à porter cette veste. Les enfants qui l'ont vu ont été choqués. Apparemment, le directeur est sorti et a parlé au père, mais cela n'a pas empêché l'enfant d'entrer dans l'établissement avec l'affichette dans le dos.

Je trouve que c'est une pratique humiliante qui relève de la maltraitance psychologique. Que peut-on faire ? Peut-on signaler ce fait à un service social ? Si oui lequel ?

Merci pour votre éclairage.

Par **jodelariege**, le **15/01/2020** à **14:04**

Bonjour

Il est curieux que le directeur n'ait pas fait enlever cette affichette dans le dos de l'enfant dans

son établissement et même qu'il l'ait accepté... c'est encore lui le chef dans son établissement... en avez vous discuté avec le directeur ?

Par **nihilscio**, le **15/01/2020** à **14:21**

Bonjour,

Si, effectivement, cet enfant a porté toute la journée cette affiche dans l'enceinte de l'école, il y a lieu à signaler le fait, à un service social, au rectorat ou au procureur de la République.

Par **jos38**, le **15/01/2020** à **14:50**

bonjour. on peut même considérer que c'est de l'homophobie "mettre du vernis comme une fille". cet enfant a peut-être une orientation sexuelle qui déplaît à son père. si le directeur ne l'a pas fait, il faut signaler ce comportement aux services sociaux

Par **Bellule**, le **15/01/2020** à **17:37**

Mon compagnon a envoyé un mail au directeur pour en savoir plus et s'il n'a rien fait il contactera lui-même le service social.

Merci pour vos réponses qui nous confortent dans notre positionnement.

Par **morobar**, le **15/01/2020** à **18:37**

Bonjour,

[quote]

cet enfant a peut-être une orientation sexuelle qui déplaît à son père.

[/quote]

Un gamin même pas en CM2, classe de la fille, n'a pas d'orientation sexuelle à 8,9 ou 10 ans.

Il faut arrêter de mettre ce genre de filtre partout.

Le panneau en question était en vogue du temps de mon enfance,, avec des "je fais pipi au lit" ou "je suis nul en calcul" ou "xxx".

Effectivement ce n'est pas malin, mais faut pas non plus faire un patakès car un crétin se la joue rigide. Le signalement au directeur d'avoir à ôter le panneau dans l'école est suffisant.

Car vous ignorez les mesures de rétorsion si on contraint le père à modifier ses punitions.

Par **jos38**, le 15/01/2020 à 19:40

bonsoir Morobar. j'ai plusieurs homosexuels dans mon entourage qui se sont sentis filles dès leur plus jeune âge. l'un s'habillait en fille à 6 ans. évidemment, il n'y avait rien de sexuel dans leur comportement à cet âge là . pour avoir gardé des enfants, je sais la réaction de certains pères quand leur fils joue à la poupée : stupeur et colère : "quoi? tu joues à la poupée?!"là, le fils s'est mis du vernis "comme une fille". et s'il se sentait fille? on n'est plus dans les années 50 où on mettait un bonnet d'âne aux enfants qui n'arrivaient pas à suivre

Par **nihilscio**, le 15/01/2020 à 20:54

[quote]

Le signalement au directeur d'avoir à ôter le panneau dans l'école est suffisant.[/quote]

Le problème est que le directeur a été alerté dès l'arrivée de l'enfant à l'école puisqu'il s'est entretenu avec le père et qu'il aurait laissé l'enfant porter l'écriteau humiliant toute la journée. Ce dernier point serait toutefois à vérifier avant d'accuser le directeur. J'ai du mal à y croire. Mais si c'est avéré, c'est de sa part inacceptable et il y a bien de quoi "en faire un patakès". C'est un acte de maltraitance très traumatisant auquel le personnel enseignant ne peut participer en aucune façon. L'époque où l'on humiliait les enfants parce qu'ils avaient fait pipi au lit ou qu'ils avaient du mal à suivre leur scolarité est révolue. Cela n'a jamais aidé les enfants à devenir continent ou à obtenir de bons résultats scolaires. Bien au contraire, cela n'a jamais fait qu'aggraver les choses.

Par **Bellule**, le 15/01/2020 à 22:27

Le père n'était pas dans la cour mais devant l'école.

Il a pris son fils par le col devant tout le monde et l'a secoué en lui disant que "ça lui apprendra à faire de conneries".

Ma belle-fille a le prénom du garçon et ne raconte pas d'histoire, ce n'est pas son genre, elle n'a aucun intérêt à le faire d'ailleurs.

Ce garçon n'est pas dans la classe de ma belle-fille et elle l'a vu jouer au foot à la récréation sans sa veste.

Nous attendons la réponse du directeur à qui mon compagnon a envoyé un mail pour savoir s'il a cautionné l'acte du père ou non et s'il a laissé l'affichette dans le dos du garçon toute la journée dans l'enceinte de l'établissement. (apparemment oui sinon il ne l'aurait pas enlevé pour jouer au foot. Ou alors il avait très chaud...).

Par **morobar**, le 16/01/2020 à 07:58

[quote]

l'un s'habillait en fille à 6 ans.

[/quote]

A 6 ans un enfant, quand il s'habille seul, met les vêtements mis à sa disposition par les parents.

Aujourd'hui il est conseillé d'habiller les garçons en rose et les filles en bleu, alors.....??

Pour revenir au sujet, moi aussi il m'étonnerait fortement que le directeur d'école ait accepté de voir toute la journée l'enfant porter le panneau.

Par **Tisuisse**, le 16/01/2020 à 08:23

Bonjour,

Je rappelle que la loi fait obligation à toute personne qui est témoin de "maltraitance à un enfant" de signaler cette maltraitance, non aux services sociaux mais directement au Parquet, donc au procureur, lequel diligentera une enquête pour éclaircir les choses et prendre, si nécessaire, les mesures appropriées. Parmi ces mesure il y a le rappel à la loi envers le père si besoin était.

Par **jos38**, le 16/01/2020 à 09:15

bonjour Morobar. le garçon dont je parle piquait les vêtements de sa soeur. ses parents ne l'ont jamais disputé et lui disait de mettre ses propres vêtements. ils n'ont donc pas été étonnés quand à l'adolescence, ils l'ont vu sortir avec des garçons. tous les parents ne sont pas aussi tolérants. mettre une pancarte dans le dos d'un garçon "je ne dois pas mettre du vernis comme une fille", c'est humiliant et révoltant . comme vous, je suis étonnée que le directeur l'ait accepté. il a dû attendre que le père soit parti pour lui enlever sinon, il est complice de cette maltraitance

Par **jodelariege**, le 16/01/2020 à 11:01

bonjour

le directeur n'a pas l'obligation d'accepter cette affichette dans son école .... il a meme le droit d'enlever cette étiquette dès le premier pied de l'enfant dans l'enceinte de l'école...

je trouve curieux qu'il ne l'ait pas fait.....

Par **Claudia1234**, le 18/01/2020 à 04:35

Impossible de ne pas répondre aux faits évoqués ici!!!! Choquant!!! Je ne savais pas que cela pouvait exister. De la Part d'un père, enfin plutôt d'un géniteur. La seule chose dont on peut être sûr: le métier de psy à un bel avenir devant lui. Des individus aussi limités doivent payer leur sévices infligés aux enfants. Pauvre monde